



Assurance des entreprises face à la cybercriminalité



✕ Osez entreprendre, nous assurons le reste.

Cyber risques

L'offre d'Axeria apporte aux entreprises une solution d'assurance complète.

Simple et accessible pour couvrir les conséquences de la cybercriminalité.

Notre cible : TPE / PME jusqu'à 30 M€ de Chiffre d'Affaires

Toutes les entreprises sont touchées, de la TPE aux grands groupes mais 75 % des attaques par rançongiciel ont touché des PME en 2021.

La cybercriminalité entraîne des risques financiers supplémentaires pour les entreprises du fait :

Du coût moyen de 120 € de frais de reconstitution par données dérobées

De la nouvelle réglementation européenne sur la protection des données personnelles, avec l'obligation de notification en cas de pertes de données personnelles et une augmentation des sanctions en cas de faille jusqu'à 20 M€ ou 4 % du CA et 5 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende pénale.

70%

Des PME victimes d'une attaque informatique déposent le bilan dans les 3 ans. (source : ifop)

EN 2021

75%

Des attaques par rançongiciel ont affecté des PME

50 000 €

Coût médian d'une cyber attaque

Un contrat simple de **100 000 €** à **1 Million** de garantie pour indemniser l'entreprise suite à une cyber attaque

● Un service d'assistance et de gestion de crise spécifique et dédié

Un coordinateur de crise spécialisé en cybercriminalité.

Des prestataires sélectionnés selon les cas de cyber attaque qui font le relais afin de gérer la problématique :

- **Expertise informatique** : désignation d'un expert pour enquêter et mesurer l'étendue d'une violation, et pour éviter un futur incident
- **Frais légaux** : frais de consultation d'avocat ou de conseil juridique
- **Veille internet** : surveillance internet sur l'utilisation de données suspectées volées
- **Notification et assistance téléphonique** : notification d'une atteinte à la réputation des données personnelles dérobées et mise à disposition d'une assistance téléphonique

● Un contrat simple à tarifier et à souscrire

Un extranet intuitif et facile à utiliser au quotidien :

- **Visualiser le tarif rapidement** : une souscription simplifiée en quelques questions
- **Imprimer les différents documents relatifs au contrat**

● Des garanties d'assurance pour préserver la continuité de l'activité

- **Responsabilité civile**
- **Responsabilité liée au contenu d'un site Internet**
- **Enquêtes administratives** : frais de défense lorsque l'enquête est menée par la CNIL
- **Pénalités PCI-DSS** : en cas de violation des Normes de Sécurité PCI-DSS. (Payment Card Industry Data Security Standard, standard de sécurité des données pour l'industrie des cartes de paiement)
- **Relations publiques** : frais de communication nécessaires suite à l'atteinte à l'image
- **Cyber extorsion** : paiement sous la contrainte
- **Frais de reconstitution des données** : atteinte ou incapacité à accéder à une donnée protégée
- **Perte d'exploitation** : au cours de la période d'interruption et pour une durée de 60 jours

Prime à partir de 238 € pour 100 000 € de garantie.



✕ Osez entreprendre, nous assurons le reste.

Axeria
27 rue Maurice Flandin - CS 53713 - 69444 Lyon Cedex 03
Tél. 04 27 46 14 00 - www.axeria.fr - axeria@axeria.fr

Axeria iard - S.A. au capital de 38 000 000 € - RCS Lyon 352 893 200 - Entreprise régie par le Code des Assurances
Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75 436 PARIS CEDEX 09